

PEUT ON AIDER QUELQU'UN DANS LE DÉNI ?

Par **Profil supprimé** Posté le 29/05/2017 à 00h54

Bonjour , mon père souffre depuis plusieurs années d'alcoolisme "caché" et dénié qui s'est aggravé au point que ma mère a fini par demander le divorce apres 45 ans de mariage à force d'y laisser sa propre santé. Je l'ai récupéré 6 mois chez moi après cela le temps qu'il trouve un nouvel appartement et ai fini par devoir lui dire de partir tellement il m'était devenu impossible de constater sa détérioration progressive et mon impuissance face à cela vu son déni constant de tout problème. J'ai essayé un peu tout la discussion calme , énervée , en pleurant , les écrits .. en essayant d'être la plus

à non jugeante possible .parfois j'arrivais à avoir un peu d'attention , rapidement oubliée, une fois il a admis avoir un soucis puis depuis déni complet. J'ai l'impression de toute façon à que la dégradation neurologique s'aggrave et rend les choses de plus en plus difficile. Je suis allée lui rendre visite il y a peu , je l'ai trouvé dans un état de crasse et d'amaigrissement avancé , des matières fécales pleins le sol de son appartement , dans son lit , sur lui, ...il s'était fait voler sa carte bleue et n'avait certainement pas mangé correctement depuis des jours. Si je tentais d'aborder le sujet , blocage complet , incompréhension , pas d'écoute possible, j'ai donc nettoyé et suis repartie. J'ai l'impression de faire de la non assistance à personne en danger mais suis complètement désespérée. J'ai bien compris que sans prise de conscience ni souhait de s'en sortir de sa part rien ne se produira mais du coup je me dis que je ne fais juste qu'attendre l'accident physique ou l'avc...ou ?? Je ne sais pas . N'y a t'il pas moyen de faire au moins intervenir les services sociaux ou des associations ? Je suis à 600 km de lui maintenant et je le vois tout seul face à cette dépression ignorée et sans solution.

Merci pour vos avis /aides/expériences..

1 RÉPONSE

Moderateur - 30/05/2017 à 12h16

Bonjour MMC,

La situation de votre père est préoccupante en effet. Vous vous focalisez sur son problème d'alcool et vous avez compris que "rien ne pourra être fait" tant qu'il sera dans le déni. C'est exact cependant vous faites état d'un père qui n'est plus en état de s'occuper de lui-même et dont la santé va se dégrader rapidement. Dans ce genre de situation vous pouvez vous permettre d'appeler un médecin pour faire une évaluation ou les secours en cas d'urgence. Le médecin ou les secours, si la situation est trop grave et si votre père ne peut visiblement pas s'occuper de lui-même, peuvent tenter une hospitalisation d'office avec l'aide des forces de police. Je ne peux vous affirmer si c'est exactement ce qui se passera mais en tout cas il en est à un stade où vous pouvez provoquer au moins la rencontre avec des professionnels de santé chez lui.

Vous l'aurez compris, je ne vous parle pas là de résoudre le problème de fond mais d'intervenir dans une situation qui semble relativement urgente pour sa santé. De plus, confronté à des personnes avec lesquelles il ne peut pas négocier de la même manière qu'avec vous, votre père va être confronté à une situation qui va pointer la gravité de son cas. Cela peut être un électrochoc. Parfois cela fonctionne.

Cordialement,

le modérateur.
